

AVORTEMENT



LES FEMMES DÉCIDENT !

Mercredi 28 septembre 18h place Jean Jaurès

Le droit à l'avortement doit être reconnu comme droit fondamental partout et tout le temps

Aux États-Unis, la Cour Suprême a osé en juin dernier remettre en cause le droit à l'avortement qui dépendra désormais des différents États. A ce jour déjà 18 états interdisent l'avortement ou sont en passe de le faire, quatre réduisent son accès.

Les femmes d'Amérique latine, du Mexique au Pérou en passant par le Salvador et le Brésil, luttent sans relâche pour arracher ce droit, durement réprimé. Les Argentines et les Colombiennes l'ont obtenu de haute lutte.

Les femmes d'Afrique et du Moyen-Orient, en majorité, vivent dans des pays où l'avortement est totalement interdit ou très restrictif.

En Europe même, ce droit est encore dénié aux femmes de Pologne, Malte, Andorre, Monaco.

Il est considérablement entravé, en Espagne et en Italie par le nombre important de médecins qui se réfugient derrière leur clause de conscience pour refuser de pratiquer des avortements.

Les femmes venant de l'Ukraine en guerre, réfugiées en Pologne, se voient refuser un droit auquel elles avaient pourtant accès dans leur pays !

L'avortement est un droit qui est toujours attaqué !

En France, l'accès à l'avortement est entravé par les fermetures de centres d'Interruption Volontaire de Grossesse, d'hôpitaux de proximité, les diminutions de budgets alloués aux associations féministes, la double clause de conscience qui perdure et les délais qui sont plus restrictifs que dans d'autres pays européens ! Une loi de février 2022 a entériné le fait que les sages-femmes puissent pratiquer des IVG « instrumentales » mais les décrets d'application ne sont toujours pas publiés !

En France, en Europe et dans le monde, des forces politiques réactionnaires de droite, d'extrême droite, intégristes religieuses, s'acharnent à empêcher les femmes de pratiquer des avortements. Elles visent à faire perdurer le contrôle patriarcal sur le corps des femmes. Des femmes et des filles meurent toujours dans le monde car elles ne peuvent avorter en sécurité ! D'autres sont emprisonnées durant de nombreuses années ! **Ceci constitue une violation des droits humains !**

L'avortement est un droit fondamental dont chaque femme, et toute personne qui en a besoin, doit pouvoir bénéficier !

Exigeons des engagements fermes, des ressources humaines et financières dédiées pour que partout dans le monde les femmes, et toute personne qui en ont besoin, puissent avorter librement, sans frais, et en toute sécurité !

Les droits des femmes à disposer de leur corps, le droit à la santé, les droits sexuels et reproductifs sont des droits fondamentaux. Ils concourent à la réalisation pleine et entière de tous les autres droits et à l'émancipation de toutes et tous !

Ainsi nous revendiquons :

- ♀ Le droit de choisir la méthode d'avortement,
- ♀ L'abolition de la double clause de conscience des médecins,
- ♀ L'allongement des délais,
- ♀ L'inscription du droit à l'avortement dans la constitution.
- ♀ La réouverture des centres d'avortement de proximité.

Toutes et tous dans la rue le mercredi 28 septembre 2022 à 18h sur la place Jean Jaurès pour la journée internationale pour le droit à l'avortement !

A l'appel de :

